cordent à attribuer l'invention de ce rôle de comédie aux plus anciens auteurs dramatiques de l'Espagne; les Italiens en prirent l'idée de leur Scaramouche, et notre vieux théâtre, conservant le nom en même temps qu'il empruntait la chose, faisait de l'emploi du *gracieux* un des éléments constitutifs d'une bonne troupe (v. le *Roman comique* de Scarron). Victor Hugo n'a eu garde d'oublier ce détail en mettant en scène des comédiens nomades dans *Marion Delorme*, ni Théophile Gautier, dans son *Capitaine Fracasse*, où il a ressuscité d'une façon si magistrale tous ces types maintenant perdus d'acteurs ambulants au XVIIe siècle.

Torres Naharro, auteur comique espagnol du commencement du XVIe siècle, est le premier chez qui on rencontre le *gracioso*, dans deux de ses pièces intitulées : *Hymenea* et *Serafina;* mais on doit reconnaître qu'il existait déjà en germe dans le simple de Juan de la Encina et dans le niais (*bobo*) de Lope de Rueda, deux dramaturges antérieurs. Torres Naharro est seulement le premier qui ait imaginé cette combinaison si naturelle de doubler l'intrigue principale d'une seconde entre le *gracioso* et la soubrette. Cependant Lope de Vega a voulu revendiquer pour lui tout seul l'invention de ce type. « Notez en passant, dit-il dans la dédicace de la *Francesilla*, que c'est la première comédie où l'on ait vu le *gracioso*, rôle si souvent mis en scène depuis. Rios, homme unique dans son genre, le représentait et mérite qu'on en conserve le souvenir. » Cette prétention ne peut se justifier, et le seul résultat de la phrase de Lope est de nous faire connaître le nom d'un des vieux mimes, créateur de l'emploi. Ce que Lope peut réclamer à plus juste titre, c'est d'avoir transformé le niais et le rustre du vieux théâtre en un rôle enjoué, plaisant, souvent comique; le lourdaud est devenu une fine mouche, un Scapin, déridant les spectateurs par ses lazzis, égayant la scène par ses sauts de carpe et coupant une situation pathétique par une grimace. Plus tard, le *gracioso*, qui semble toujours avoir été à l'école de Gongora, de grotesque devenu prétentieux, a le privilége des pointes, jeux de mots, sentences et aphorismes alambiqués suivant le goût du jour. A part quelques exceptions où le *gracioso* est amusant, il faut dire que ce rôle, surchargé de bourdes et de sottises, même chez les meilleurs auteurs, est insipide; il est rarement lié d'une façon logique à la pièce, et embarrasse la situation plus qu'il ne l'égaye. Comme le confident de tragédie, il n'est là que pour occuper les vides de la scène, écouter des récits et donner la réplique : la seule différence, c'est qu'il la donne de travers. Les pièces de Lope de Vega, où le *gracioso* remplit un joli rôle, sont, entre autres : les *Captifs d'Alger*, la *Nuit de Saint-Jean* et la *Jolie laide;* les valets y sont fins, adroits, ingénieux à faire tomber le ridicule sur les extravagances et les fanfaronnades des héros de la pièce. Cervantes, dans son théâtre si dédaigné à tort, a créé aussi quelques *graciosos* vraiment comiques; chose assez singulière en Espagne, le bouffon de l'une d'elles, les *Bains d'Alger*, est un prêtre. Calderon, Tirso de Molina, Moreto ont fait aussi du *gracioso* un emploi fréquent. Calderon le mêle à ses drames les plus sombres, comme pour allier, suivant le précepte de la *Préface de Cromwell*, le grotesque au terrible; semblable au masque de la tragédie antique, une face de son drame pleure, l'autre grimace, et il arrive ainsi à quelques effets imprévus; mais, nulle part plus que chez lui, le *gracioso* ne débite de tirades amphigouriques, d'antithèses, d'obscurités impénétrables. Il affecte de lui donner le nom de Clarin (Trompette); et, en effet, le plus souvent ce n'est qu'une trompette, une trompette étourdissante.

GRACULE s. m. (gra-ku-le — du lat. *graculus*, geai). Ornith. Syn. de MAINATE. ‖ Nom vulgaire du freux, du fou de Bassan et du nigaud.

GRACULINÉ, ÉE adj. (gra-ku-li-né — rad. *gracule*). Ornith. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre gracule ou mainate.

— s. f. pl. Tribu de la famille des corvidés, ayant pour type le genre gracule ou mainate.

GRADASSE, l'un des héros de l'armée d'Agramant, dans le *Roland furieux*. Il se fait redouter des plus braves chevaliers chrétiens; mais il lutte en vain contre Renaud et périt de la main de Roland. Il est monté sur la fameuse jument appelée Alphane.

GRADATCHATZ, ville de la Turquie d'Europe, en Bosnie, ch.-l. de district, à 110 kilom. N. de Bosna-Seraï; 4,900 hab. Cette ville est ceinte d'un mur, et fait un grand commerce de bestiaux et de bois.

GRADATION s. f. (gra-da-si-on — lat. *gradatio;* de *gradus*, degré). Augmentation ou diminution successive, passage d'un état à un autre par degrés insensibles : *La nature marche par des* GRADATIONS *inconnues.* (Buff.)

— Rhétor. Figure par laquelle on assemble plusieurs idées, plusieurs expressions qui enchérissent les unes sur les autres.

— Archit. Disposition de plusieurs parties qui sont rangées par degrés ou les unes audessus des autres, et qui symétrisent par leurs formes et leurs ornements.

— Musiq. Progression, par degrés insensibles, de figures ou de sons qui passent du *piano* au *forte* ou au *fortissimo*.

GRADE s. m. (gra-de — lat. *gradus*, proprement pas, degré). Dignité, degré d'honneur, d'avancement; chacun des degrés de la hiérarchie : *Etre élevé au plus haut* GRADE. *Se démettre de son* GRADE. *Ce n'est pas une honte d'avoir un* GRADE *inférieur; c'en est un d'être inférieur à son* GRADE. (Pétiet.)

Rome n'attache point le *grade* à la noblesse.
CORNEILLE.

‖ Chacun des différents degrés que l'on acquiert dans les universités : GRADE *de bachelier, de licencié, de docteur. Prendre tous ses* GRADES.

— Métrol. Chacun des degrés du cercle, que l'on avait divisé en quatre cents degrés, lors de l'établissement du système métrique : *Les marchandes des halles ont très-bien adopté le kilogramme et le litre; mais on n'a pu décider les savants à adopter la division du cercle en quatre cents* GRADES. ‖ Degré, centième partie d'une échelle divisée en cent parties égales : *Les* GRADES *du thermomètre centigrade.*

— **Encycl.** Art milit. et mar. Les *grades* actuellement usités dans l'armée française sont : caporal (brigadier pour la cavalerie), sergent (maréchal des logis pour la cavalerie), sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, chef de bataillon (d'escadron pour la cavalerie), lieutenant-colonel, colonel, général de brigade, général de division (ancien lieutenant général), maréchal de France. Le fourrier prend rang au-dessus du sergent, le sergent-major au-dessus du fourrier, le maréchal des logis chef au-dessus du maréchal des logis; mais ce sont là autant d'offices et non pas de *grades*, c'est-à-dire que les sous-officiers que l'on désigne par ces noms ne sont que des sergents à qui sont dévolues des fonctions spéciales. Il faut en dire autant de l'adjudant, de l'adjudant-major, de l'officier payeur, du quartier-maître, du trésorier, du major, autant d'officiers à qui sont dévolus des offices particuliers.

Dans la marine française, les *grades* en usage sont : quartier-maître, second maître, premier maître, aspirant, enseigne de vaisseau, lieutenant de vaisseau, capitaine de frégate, capitaine de vaisseau, contre-amiral, vice-amiral, amiral.

Dans la marine, comme dans l'armée de terre, l'emploi est indépendant du *grade*, de façon que la perte de l'emploi n'entraîne pas celle du *grade*. On ne peut être privé de celui-ci qu'en vertu d'un jugement et avec le cérémonial particulier qui constitue la dégradation.

Après la funeste guerre de 1870-1871, le gouvernement de M. Thiers, embarrassé des nombreuses promotions qui avaient eu lieu pendant la campagne, crut devoir provoquer, auprès de l'Assemblée nationale, la nomination d'une commission spéciale chargée d'opérer la révision des *grades* (loi du 8 août 1870). Cette commission, que présidait le général Changarnier, aurait eu pour mission naturelle de casser les *grades* qui n'étaient pas suffisamment motivés par les services rendus; elle reçut des attributions qui s'étendirent bien au delà de cette juste limite, et la manière dont elle supprima ou réduisit l'avancement d'un grand nombre d'officiers, qui avaient fait noblement leur devoir sur le champ de bataille, souleva une explosion de réclamations dans les rangs de l'armée. On l'accusa, non sans raison, d'avoir fait entrer des considérations politiques dans une question de justice et d'économie. On fut particulièrement ému de la décision qui ramena le général Cremer au *grade* de chef d'escadron. Le jeune officier, qui était capitaine avant la guerre, accueillit cette sentence avec une vivacité bien légitime, et crut devoir donner sa démission.

Les règles de la collation des *grades* militaires en France sont expliquées au mot AVANCEMENT.

Dans les armées étrangères, les *grades* correspondent, à peu de chose près, à ceux de l'armée française. Nous nous bornerons à signaler une différence importante. Presque partout, il existe un *grade* intermédiaire entre ceux de maréchal ou *feldmarschall* et de général de division ou *feldmarschall-lieutenant;* c'est celui de *general* en Angleterre et en Allemagne, de *feldzeugmeister* en Autriche, etc.

— Fr.-maçonn. On appelle, en maçonnerie, *grades* ou *degrés*, les différentes divisions d'un rite. Exemples : le rite symbolique, ou à trois *grades*, le plus simple de tous, qui se divise en apprenti, compagnon et maître; le rite écossais ancien et accepté, qui se divise en trente-trois *grades;* le rite de Misraïm, qui en contient quatre-vingt-dix; le rite de Memphis, qui en possède quatre-vingt-quinze, etc.

Il ne faut pas confondre les *grades* avec les fonctions. Un simple maître peut être grand maître, vénérable de loge, et exercer les plus hautes fonctions administratives, tandis qu'un grand inspecteur, 33e degré, peut n'être qu'un simple soldat de l'armée maçonnique.

Nous donnons, à leur ordre alphabétique, quelques détails sur les *grades* maçonniques les plus importants : apprenti, compagnon, maître, élu, rose-croix, kadosch, grand inspecteur général, etc.

Chaque *grade* a ses mots sacrés et ses mots de passe, son bijou, son tablier, sa décoration et autres insignes particuliers, conférés par des ateliers maçonniques différents. (V. LOGE, CHAPITRE, CONSEIL, etc.) On ne peut les obtenir qu'en suivant un certain ordre hiérarchique, en observant un intervalle déterminé, et lorsque le candidat a atteint l'âge fixé. Il faut avoir vingt et un ans pour être reçu apprenti; on ne peut passer compagnon que cinq mois après, et devenir maître qu'après un nouvel intervalle de deux mois. On ne peut être rose-croix qu'à vingt-cinq ans, prince du royal secret qu'à trente ans, et grand inspecteur, 33e degré, qu'à trente-trois ans. (Règlements du Grand Orient de France.)

Il n'y a d'essentiels en maçonnerie, et d'universellement reconnus, que les trois premiers *grades*. La majorité des maçons sérieux regardent le reste comme un fardeau inutile, dont le siècle dernier a surchargé la maçonnerie, qui ne les connaissait pas auparavant, et ils aspirent à un retour vers la simplicité primitive.

Il est certain que la grande loge de Londres, qui a accompli, en 1717, la transformation philosophique de la corporation de constructeurs, connue sous le nom de *francs-maçons*, ne pratiquait que les trois premiers *grades*, et les anciens règlements de cette grande loge nous font même connaître que le *grade* de maître n'était accordé autrefois qu'au maçon qui avait présidé une loge, c'est-à-dire dirigé des travaux de construction à la tête d'une compagnie d'apprentis et d'ouvriers compagnons. Plus tard, et sans que l'époque en soit déterminée, les fonctions de la maîtrise devinrent un *grade*, qui termina complétement, pour tout ouvrier honorable, le cycle de l'initiation. Il y a plus encore : les recherches savantes des auteurs allemands Krause, Kloss et Findel ont établi que chez les tailleurs et sculpteurs de pierre allemands et anglais, c'est-à-dire chez les ancêtres matériels des francs-maçons modernes, le *grade* d'apprenti n'existait pas. Les compagnons ne se recrutaient que parmi les apprentis qui avaient fait leur temps régulier de noviciat (tantôt cinq, tantôt sept ans); mais les apprentis ne faisaient pas partie de l'association. Le nom que portaient les membres de l'ancienne association des francs-maçons anglais, *fellow-craft*, mot à mot *compagnon du métier*, en est une preuve manifeste.

Ce fut en France que l'on imagina d'ajouter successivement des degrés à cette initiation, et chaque innovateur le fit en suivant un système particulier qui prenait naissance dans ses opinions personnelles en matière d'histoire, de religion, de politique, de sciences supernaturelles, etc. Cet exemple fut imité chez plus d'un peuple, et il a amené une confusion digne de la tour de Babel.

Ainsi, il a existé (et il existe encore, au moins nominalement) des *grades* chevaleresques, par lesquels on rattachait la maçonnerie aux croisades; des *grades* catholiques et bibliques, d'un caractère essentiellement religieux; des *grades* alchimiques et hermétiques, où l'on considérait le grand œuvre des alchimistes comme étant le but de la maçonnerie; des *grades* cabalistiques et théosophiques, où l'on s'occupait d'évocations d'esprits et de rapports mystiques entre l'âme humaine et la divinité; des *grades* politiques, employés surtout par le parti stuartiste réfugié en France, etc., etc.

Puis sont venus, après les cerveaux faibles ou les hardis rêveurs d'utopies, des charlatans, des intrigants, de véritables chevaliers d'industrie maçonnique, qui ont glané çà et là quelques *grades* dans tel et tel système, et qui ont fait de toutes ces pièces, rapportées tant bien que mal, un rite nouveau, toujours présenté comme le plus ancien, le plus brillant, le seul vrai, etc.

Cette déplorable manie a débuté par la réforme dite de Ramsay (v. ce nom), en 1798, et son dernier chef-d'œuvre a été la création du rite de Memphis, en 95 degrés, vers 1840. V. MEMPHIS.

Ce qu'il y a de plus triste dans ces malheureuses superfétations, qui font le désespoir des vrais maçons, c'est que, tandis que ceux-ci les repoussent comme essentiellement *antimaçonniques*, les ennemis de la franc-maçonnerie s'en emparent pour accumuler contre cette institution toutes les accusations les plus odieuses, quoiqu'il ne reste plus aujourd'hui, dans les rites les plus riches en hauts grades, que des souvenirs inoffensifs et ridicules des anciennes réalités. Clavel, dans son *Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie* (Paris, Pagnerre, 1843), donne d'amusants détails sur les rituels de réception de ces prétendus degrés supérieurs. Nous en extrayons le passage suivant, qui suffira pour l'édification de nos lecteurs :

« La réception au *grade* de *prince de merci* est accompagnée de circonstances que nous nous refuserions à croire, si nous n'avions le rituel sous les yeux. Après avoir fait faire au candidat neuf pas en serpentant, on lui attache aux épaules deux ailes qu'il fait mouvoir à l'aide d'un mécanisme. Il a les yeux bandés. On lui fait monter neuf marches, qui conduisent à une plate-forme, et on lui ordonne de s'élancer dans les airs et de s'élever, en volant, jusqu'au premier ciel. Le candidat s'élance en agitant ses ailes, et tombe sur une couverture fortement tendue, que tiennent aux deux extrémités quelques frères vigoureux. On lui annonce alors qu'il est « dans » l'espace du ciel où roulent les étoiles errantes. » On le fait passer de la même façon au deuxième ciel. Là, on lui fait approcher la main d'une bougie allumée, et on lui dit que la chaleur qu'il sent est celle que répandent les étoiles fixes. On lui fait humer une petite quantité de mousse de savon : cela figure l'éther du deuxième ciel. Son corps a, dès ce moment, acquis la propriété de résister à l'action du feu. Enfin, on le balance dans l'air, et on lui apprend qu'il est dans le troisième ciel. Le reste est à l'avenant. Quant à l'instruction qu'on lui donne, elle consiste à opérer le grand œuvre. »

Ajoutons, cependant, que nous pensons qu'il y a bien longtemps que l'on ne confère plus ce *grade*, bien qu'il figure, sur l'échelle des trente-trois degrés du rite écossais ancien et accepté, sous le no 26 de cette grotesque nomenclature, que nous donnons entière au mot RITE MAÇONNIQUE. Car il faut bien se garder de croire que le malheureux candidat qui désire atteindre l'apogée de la science maçonnique en se faisant recevoir grand inspecteur 33e ait besoin de recevoir successivement les trente-deux *grades* précédents. Sa mémoire ne suffirait pas à retenir les mots sacrés et les mots de passe, la marche, les signes de reconnaissance, les batteries de chaque *grade*. Il ne trouverait même probablement aucun atelier maçonnique en état de les lui communiquer. La tâche est beaucoup plus simple, et c'est ce qui prouve que l'inutilité de la plupart au moins de ces prétendus hauts *grades* est chose avérée pour ceux mêmes qui les pratiquent. Après que l'on a reçu, dans la loge, les trois premiers *grades*, on est admis par un *chapitre* à recevoir le *grade d'élu;* puis on supprime les réceptions aux *grades* intermédiaires jusqu'à celui de *rose-croix*. Il y a même des ateliers où l'on passe directement de la maîtrise au rose-croix. Puis de rose-croix, qui est le 18e *grade* écossais, on saute au *kadosch*, qui est le 30e, et que l'on reçoit dans un *conseil*. De là on s'élance au 33e, et l'on devient *grand inspecteur général* dans un *conseil suprême*. Ce que nous venons de dire, en prenant pour exemple le rite écossais, est également exact pour les autres rites à hauts *grades*.

Nous renvoyons au mot RITE MAÇONNIQUE la nomenclature raisonnée des *grades* usités dans les principaux systèmes qui ont eu tour à tour les honneurs de la mode et de la popularité chez le bon peuple maçon. V. ÉCOSSISME.

GRADÉ, ÉE (gra-dé) part. passé du verbe Grader. Qui a obtenu des grades : *Etre* GRADÉ *à la suite d'un brillant examen.* ‖ Qui a un grade : *Militaire* GRADÉ.

GRADENIGO (Pierre), doge de Venise, né en 1249, mort en 1311. Il fut revêtu de la dignité de doge par l'influence du parti patricien (1289), soutint contre les Génois, dans l'Archipel et dans la mer Noire (1293-1299), une guerre presque toujours malheureuse, tenta de s'emparer de Ferrare (1308), et attira, par cette tentative, les plus grands malheurs sur la république, l'excommunication du pape Clément V, qui convoitait la même conquête, la prédication d'une croisade contre Venise, le pillage de ses comptoirs, la défaite de ses armées, etc. Mais il est surtout célèbre par les changements importants qu'il fit dans la constitution de l'Etat, dont il anéantit les formes démocratiques. En 1296, il abolit le mode électif pour les membres de la *quarantie*, qui se recrutèrent dès lors par eux-mêmes et dans les grandes familles; il créa, en 1309, le fameux *Livre d'or*, qui seul conférait la noblesse et la puissance. On n'y inscrivit d'abord que les membres du grand conseil, où le droit de siéger devint héréditaire, et il ne comprenait que 297 familles. Gradenigo fut donc le fondateur de l'oligarchie de la haute noblesse à Venise. Il fut aussi le créateur du conseil des Dix, qui acquit successivement une si terrible puissance. Une révolution aussi considérable ne se fit pas sans luttes et sans effusion de sang. Gradenigo eut à réprimer une révolte des nobles de rang inférieur, exclus du gouvernement, une conspiration des plébéiens, fomentée par Marino Bocconio, dans le but de rétablir la constitution démocratique, et une tentative armée de Boemond Tiepolo et de quelques grandes familles pour s'emparer du pouvoir. Constamment victorieux dans ces guerres civiles, il se signala par l'excessive cruauté qu'on retrouve dans toutes les luttes des factions italiennes.

GRADENIGO (Barthélemi), doge de Venise, mort en 1342. Il succéda à François Dandolo en 1339. Pendant son passage au pouvoir, Venise eut à souffrir d'une cruelle famine; une inondation menaça de submerger cette ville, et Candie fut le théâtre d'une révolte qui dut être comprimée dans le sang par les Vénitiens. Il eut pour successeur André Dandolo.

GRADENIGO (Jean), surnommé **Nazone**, doge de Venise, né en 1729, mort en 1356. Il succéda à Marino Faliero à l'âge de soixante-seize ans, en 1355. Il punit les complices du dernier doge, signa la paix avec Gênes et eut à soutenir la guerre contre Louis, roi de Hongrie, qui envahit la Dalmatie et l'état de Trévise. Gradenigo mourut sur ces entrefaites et Jean Dolfino lui succéda.

GRADENIGO (Jean-Augustin), archéologue et prélat italien, né à Venise en 1726, mort en 1774. Il était fils d'un sénateur et entra dans l'ordre des bénédictins, devint professeur et administrateur de la bibliothèque à Mantoue, puis revint dans sa ville natale, où il fut chargé de la direction de la bibliothèque et des archives. Gradenigo acquit une vaste érudition, surtout dans les sciences sacrées; il fonda, en 1762, une Académie d'histoire ecclésiastique, dont les membres étaient choisis parmi les plus savants religieux, fut nommé évêque de Chioggia, puis évêque de Ceneda (1670) et fit partie de la plupart des Académies de la péninsule. On a de lui des lettres, des dissertations, insérées dans divers recueils, etc. Nous nous bornerons à citer de lui : *Serie di podesta di Chioggia* (1767, in-4o); *Epistolæ pastorales et sermones familiares ad clerum et populum clugiensem* (1770).

GRADER v. a. ou tr. (gra-dé — rad. *grade*). Conférer un grade à : GRADER *un militaire.*

GRADI (Jean), en latin **De Gradibus**, jurisconsulte français de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle. Il professa le droit civil et canonique et vécut à Lyon, selon des conjectures probables. Il a laissé plusieurs ouvrages dont les principaux sont : *Illustrationes in Joannis Rumini dicti Fabri Gallici, super libris Institutionum commentaria* (Lyon, 1501, in-fol.); la *Somme rurale de Jehan Boutillier*, augmentée (1503, in-fol.); *Biblia sacra cum concordantiis* (1515, in-fol.).

GRADI (Etienne), écrivain dalmate, né à Raguse en 1613, mort à Rome en 1683. Il fut successivement abbé du monastère de Saint-Cosme et Saint-Damien, près de Zara, consulteur de l'Index, conservateur de la bibliothèque du Vatican, tomba en disgrâce sous Alexandre, retourna dans sa ville natale et fut appelé par Innocent XI, en 1682, à reprendre sa place au Vatican. Gradi a composé des discours, un poëme latin intitulé : *De laudibus serenissimæ reipublicæ Venetæ et cladibus patriæ suæ carmen* (Venise, 1675, in-4o), et des poésies qui ont été insérées dans un recueil intitulé : *Varia poemata inter septem illustres poetas* (Amsterdam, 1672).

GRADICUM, nom latin de GRAY.

GRADIGNAN, bourg et commune de France (Gironde), cant. de Pessac, arrond. et à 9 kilom. S.-O. de Bordeaux, sur l'Eaubourde; pop. aggl., 1,400 hab. — pop. tot., 2079 hab. Verrerie; commerce de lait. Restes d'un château fort et d'un ancien hôpital. Ruines du prieuré de Cayac.

GRADILLE s. f. (gra-di-lle, *ll* mll. — dimin. de *grade*). Archit. Denticule.

GRADIN s. m. (gra-dain — du lat. *gradus*, degré). Petit degré, petite marche qu'on met sur des autels, sur des buffets ou sur d'autres meubles, pour y placer des chandeliers, des vases de fleurs, des porcelaines ou d'autres objets d'ornement. ‖ Chacun des bancs élevés graduellement les uns au-dessus des autres, pour y placer des personnes, afin que toutes puissent voir et entendre : *Dans les amphithéâtres romains, on arrivait aux divers étages de* GRADINS *par des portes appelés vomitoires.* (Batissier.)

— Par anal. Objet placé en retrait au-dessus d'un autre : *Des collines disposées en* GRADINS.

— Archit. hydraul. Nom donné à des élévations ou degrés de plomb ou de pierre, pratiqués dans les buffets d'eau et les cascades, où l'eau, en tombant, forme des nappes.

— Art milit. *Gradin de franchissement*, Escalier construit de distance en distance, dans les parallèles, afin que les défenseurs de ces ouvrages puissent en franchir le parapet pour se porter à la rencontre de l'ennemi. ‖ *Gradin de fusillade*, Escalier établi à l'intérieur et le long du parapet des parallèles, et sur lequel montent les défenseurs pour décharger leurs armes.

— Min. *Gradins renversés*, Disposition d'une mine qu'on excave en forme de dessous d'escalier.

— Hortic. Nom donné aux tablettes qu'on place dans les serres ou en plein air, pour y ranger des plantes cultivées en pots : *Un amateur soigneux de ses plantes doit visiter souvent les* GRADINS *qu'elles ornent.* (Dutour.)

— **Encycl.** Mines. On distingue la méthode par *gradins droits* ou *descendants*, la méthode par *gradins renversés* ou *montants* et la méthode par *gradins couchés*. Ces méthodes sont souvent employées quand la puissance de la couche est inférieure à 3 mètres, mais avec cette différence que les deux premières sont réservées pour le cas où l'inclinaison de la couche est entre 45o et la verticale, tandis qu'on n'a recours à la troisième que lorsque cette même inclinaison est entre 45o et l'horizontale. Voici en quoi consiste chacune d'elles :

Dans la méthode par *gradins* droits, on commence par exécuter le traçage de la couche, c'est-à-dire par la diviser, au moyen de puits et de galeries, en massifs bien déterminés. On partage ensuite un de ces massifs en parallélipipèdes de 2 mètres de hauteur sur 4 mètres de longueur, que l'on abat successivement, en plaçant autant de fronts d'abatage qu'il y a de parallélipipèdes, et en donnant à l'ensemble de l'atelier la disposition en *gradins*. A mesure qu'on avance dans l'abatage, on boise le vide qui en résulte à l'aide d'étais allant du toit au mur. Ces étais supportent des planchers sur lesquels on dépose les déblais sans valeur provenant du premier triage qui s'effectue dans la mine. Les roches utiles sont jetées de *gradins* en *gradins* jusqu'au puits d'extraction ou jusqu'à la galerie qui sert à les enlever. Ce transport irrégulier constitue le grand inconvénient de la méthode par *gradins* droits. On comprend, en effet, que, si les produits de l'abatage sont de ceux qui réclament un triage soigné, le piétinement continuel des ouvriers sur la roche qu'ils vont attaquer est un obstacle à cette opération. Aussi, ne peut-on procéder par *gradins* droits que lorsqu'il s'agit de matières qui ne peuvent être détériorées ni par le passage des hommes ni par le contact de l'eau et de la boue, toujours si abondantes dans les mines.

La méthode par *gradins* renversés est l'inverse de la précédente, c'est-à-dire qu'au lieu d'attaquer les massifs par la partie supérieure, on les attaque par la partie inférieure. Après avoir percé dans la couche une galerie d'allongement, un premier ouvrier se place sur un petit plancher mobile, établi au niveau du plafond de la galerie de roulage, et abat un parallélipipède de 1 à 2 mètres de hauteur sur 10 de longueur. Un second ouvrier monte sur un autre plancher mobile et abat un deuxième parallélipipède, pendant que son camarade continue à s'avancer. Un troisième ouvrier s'installe et opère de la même manière que le second, et ainsi de suite. De cette façon, le massif découpé offre l'image d'un escalier dont les marches seraient vues par-dessous. On voit, d'après cette disposition, que les matières abattues tombent sur le plan incliné formé par les remblais, qui se substituent, à mesure qu'on avance, à l'épaisseur de la couche. Elles sont d'abord triées, puis transportées dans la galerie de service située au-dessous du chantier. « Les méthodes par *gradins* droits ou renversés, dit l'ingénieur Burat, ont pour avantage commun le dépouillement complet des filons. Dans les deux procédés, le filon évidé se trouve, après l'exploitation, rempli de déblais stériles, maintenus par des lignes de boisages. Enfin, dans les deux cas, les roches se présentent toujours à l'abatage dégagées sur deux faces; les ouvriers sont constamment rassemblés, faciles à surveiller et parfaitement en sûreté. En comparant les deux méthodes, on trouve que, dans les *gradins* renversés, l'abatage est facilité par le poids des masses; les boisages abandonnés dans les déblais sont, en outre, moins coûteux; mais, d'autre part, le triage est souvent difficile, parce que les minerais tombent sur les déblais, où ils peuvent se perdre, ces minerais étant généralement plus fragiles que les gangues. Cette considération importante suffit, dans certains cas, pour assurer la préférence aux *gradins* droits, sur lesquels tout peut être, sinon trié, du moins recueilli après l'abatage, même les poussières. Le choix entre les *gradins* droits ou renversés ne peut donc être déterminé que par les considérations spéciales qui résultent de la composition des gîtes. On peut d'ailleurs combiner les deux méthodes, en réservant les *gradins* droits pour les parties les plus riches, tandis que les parties pauvres sont abattues par *gradins* renversés. » La méthode par *gradins* renversés est très-fréquemment employée pour la houille. Quand on l'applique à des minerais précieux, on est dans l'usage d'établir sur les déblais des planches et des toiles, afin de recevoir les produits de l'abatage et d'empêcher les menus débris de se perdre.

La méthode par *gradins* couchés ne diffère de celle des *gradins* renversés qu'en ce que, en raison même de la faible inclinaison du gîte, les *gradins* se trouvent couchés suivant le plan de la masse minérale, et que les ouvriers, au lieu de marcher sur des planchers ou sur des remblais, marchent sur les murs de la couche. Dans ce système, après avoir, comme d'habitude, partagé la matière minérale en massifs, on découpe chaque massif en *gradins*, boisant sur autant de lignes qu'il est nécessaire, et entassant les déblais entre les boisages. Les *gradins* couchés exigent souvent que les mineurs travaillent à *col tordu*.

— Hortic. Les *gradins* présentent en horticulture des avantages nombreux. D'abord, ils permettent de réunir dans un espace donné une plus grande variété de plantes, environ un cinquième de plus que si on les disposait les unes derrière les autres sur le plan horizontal de ces *gradins*. Dans une serre, les plantes placées sur des *gradins* jouissent beaucoup mieux des influences de l'air et de la lumière. En plein air, elles sont mieux garanties du vent, de la pluie et d'un soleil trop ardent; pour ce dernier but, les *gradins* sont ordinairement recouverts d'un toit et entourés, sur deux ou trois côtés, de planches, de toiles ou d'autres abris; leur ensemble porte le nom de *théâtre* ou d'*amphithéâtre;* on peut y réunir de nombreuses variétés d'auricules, d'œillets, de reines-marguerites ou d'autres plantes dites de collection, en les groupant par tailles et par couleurs, de manière à offrir un aspect des plus agréables. De cette manière encore, l'amateur ou l'horticulteur peut enlever à volonté les plantes défleuries ou fanées, et les remplacer par d'autres, de telle sorte qu'il a un parterre incliné toujours frais et fleuri. Cette disposition n'est, du reste, qu'une imitation de ce qui se passe dans la nature : les flancs des collines et des montagnes présentent, en effet, de beaux amphithéâtres naturels. On imite également la nature dans les jardins paysagers, sur les terrains en pente, sur les buttes ou élévations artificielles. L'amateur soigneux peut et doit même visiter souvent ses *gradins*, soit pour détruire les insectes et, en général, les animaux nuisibles, soit pour déplacer momentanément les plantes qui ont besoin d'être mises pendant quelque temps au grand air. Le choix de l'exposition dépend beaucoup de l'état des lieux, de la nature et du tempérament des plantes; mais, en général, on doit éviter autant que possible celle de l'ouest. Dans les serres, les *gradins* sont souvent remplacés par de simples tablettes qu'on place le long du verre, pour que les plantes soient bien exposées à la lumière. Les *gradins* sont beaucoup moins usités depuis que la mode est aux jardins pittoresques.

GRADINE s. f. (gra-di-ne). Techn. Ciseau de sculpteur dentelé et fortement trempé. ‖ Outil coupant et dentelé, qui, dans les fabriques de faïence et de porcelaine, sert à enlever les sutures des pièces.

GRADINÉ, ÉE (gra-di-né) part. passé du v. Gradiner : *Marbre* GRADINÉ.

GRADINER v. a. ou tr. (gra-di-né — rad. *gradine*). Techn. Travailler avec la gradine : GRADINER *le marbre.*

GRADIPÈDE adj. (gra-di-pè-de — du lat. *gradus*, pas; *pes, pedis*, pied). Entom. Qui a les pieds conformés pour la marche, pour changer de place.

— s. m. pl. Entom. Syn. d'APHIDIENS.

GRADISKA ou **BERBIR**, ville de la Turquie d'Europe, sur la rive droite de la Save, en face de Vieux-Gradiska (Autriche), à 46 kilom. N. de Bani-Louka; 3,700 hab. Elle est fortifiée et défendue par une citadelle; ce serait un poste militaire très-important si les ouvrages de défense en étaient plus considérables. Commerce actif de transit et de productions agricoles des environs. Gradiska fut fortifiée par des ingénieurs français en 1774, et prise, en 1789, par les impériaux. ‖ Place forte de l'empire d'Autriche, dans le Littoral, gouvernement de Trieste, sur la rive droite de l'Isonzo; 2,660 hab. Evêché; école supérieure; filature de soie. L'ancienne citadelle est devenue une prison. Gradiska était la ville principale du comté du même nom, donné, en 1641, par l'empereur Ferdinand III aux princes d'Eggenberg, à l'extinction desquels (1717) il passa dans la maison des comtes d'Altham.

GRADISKA (NOUVEAU-), bourg des Etats autrichiens, dans les Confins militaires de l'Esclavonie, à 180 kilom. O. de Peterwardin, sur la Ternara, ch.-l. du cercle régimentaire de Gradiska; 2,000 hab. Ecole allemande.

GRADISKA (VIEUX-), place forte des Etats autrichiens, dans les Confins militaires de l'Esclavonie, sur la rive gauche de la Save, qui la sépare de la ville turque de Gradiska, à 47 kilom. O. de Poséga; 2,250 hab. Evêché; douane et quarantaine.

GRADLON-MUR, en latin **Gradlonus magnus** et communément le roi **Grallon**, premier comte ou roi de la Cornouailles armoricaine, qui vivait dans la seconde moitié du Ve siècle de notre ère. Il réunit sous son autorité, entre 485 et 490, les possessions de plusieurs princes, fonda l'évêché de Quimper et contribua à repousser les pirates saxons. Gradlon-Mur fut mis au nombre des trois patrons de la Cornouailles bretonne, et, d'après une légende reproduite par Marie de France dans son lai intitulé *Graelent-Meur*, les Bretons croyaient au moyen âge qu'il avait été transporté dans une terre inconnue, où il vivait encore. Pendant la Révolution, la statue équestre de Gradlon-Mur, qui se dressait entre les deux tours de la cathédrale de Quimper, fut renversée et brisée.

GRADO, bourg des Etats autrichiens, dans le Littoral, cercle et à 31 kilom. S.-O. de Goritz, avec un petit port sur le golfe de Trieste, entre les lagunes; 2,300 hab. Siége du patriarcat d'Aquilée de 568 à 1451, époque où le siége épiscopal fut transféré à Venise. Son ancienne cathédrale, ses mosaïques et quelques monuments attestent sa splendeur passée. Plusieurs conciles se sont assemblés à Grado. Le premier y fut tenu, en 579, par le patriarche Elie, pour y décider que le siége patriarcal d'Aquilée serait transféré à Grado, parce que les Lombards s'étaient emparés d'Aquilée. Les évêques réunis à Grado protestèrent hautement contre tout ce qui avait été résolu au concile général de Constantinople tenu en 553, et le schisme d'Aquilée y fut, une fois de plus, affirmé avec énergie. Il ne fut plus question de concile dans l'île de Grado avant l'année 1296. L'historien Mansi place à cette époque un concile provincial, qui fit plusieurs décrets concernant la discipline, l'office divin et la réforme du clergé. En 1321, le patriarche de Grado, Dominique, excommunia, dans ce concile, Ptolémée de Lucques, évêque de Torzello, comme coupable de désobéissance à ses instructions, et, en 1330, on accorda des indulgences aux fidèles qui contribueraient à faire bâtir l'église de Saint-Jean, dans le diocèse de Concordia.

GRADOMÈTRE s. m. (gra-do-mè-tre — du lat. *gradus*, degré, et du gr. *metron*, mesure). Chir. Instrument qui sert à mesurer la grosseur des sondes et des bougies urétrales, à en déterminer le degré.

GRADON s. m. (gra-don). Pêche. Cinquième chambre de la madrague.

GRADOS ou **GRAS-DOS** s. m. (gra-do — de *gras* et de *dos*). Ichthyol. Nom vulgaire de deux poissons du genre cyprin.

GRADUATION s. f. (gra-du-a-si-on — rad. *graduer*). Division en degrés : *La* GRADUATION *d'un thermomètre, d'un baromètre, d'une échelle.* (Acad.)

— Techn. Opération consistant à faire subir un commencement de concentration à l'eau des sources salées, en la faisant passer dans certains appareils appelés *bâtiments de graduation*.

GRADUÉ, ÉE (gra-du-é) part. passé du v. Graduer. Divisé en degrés : *Des instruments* GRADUÉS. *Un cercle* GRADUÉ.

— Successif, qui va par degrés : *Toute l'éducation n'est qu'une succession d'exercices bien conçus et sagement* GRADUÉS. (De Gérando.)

— Techn. *Chambre graduée*, Bâtiment de graduation.

— Substantiv. Personne qui a pris des degrés dans une Faculté, qui a un grade : *Les* GRADUÉS *de l'Université.*

GRADUEL, ELLE adj. (gra-du-èl, è-le — lat. *gradualis;* de *gradus*, degré. Quant au livre liturgique qui porte le titre de *graduel*, il est ainsi dit, selon Scheler, du bas latin *gradus*, qui signifiait la partie de l'église plus élevée où se chantaient l'évangile et les leçons de l'Ecriture sainte; d'après M. Littré, il serait ainsi nommé des psaumes graduels des Hébreux). Qui va par degrés, par gradation : *Développement* GRADUEL. *Les sociétés sont soumises à une marche* GRADUELLE. (Chateaub.)

— Ecrit. sainte. *Psaumes graduels*, Psaumes que les Hébreux chantaient sur les degrés du temple.

— s. m. Liturg. Verset que l'on chante ou que l'on récite entre l'épître et l'évangile. ‖ Livre qui contient tout ce qui se chante au lutrin pendant la messe.

GRADUELLEMENT adv. (gra-du-è-le-man — rad. *graduel*). Par degrés, par gradation : *Les lois, les mœurs, les usages ont* GRADUELLEMENT *changé.* (Chateaub.)

— **Antonymes.** Brusquement, soudainement, subitement, tout à coup, tout d'un coup.

GRADUER v. a. ou tr. (gra-du-é — du lat. *gradus*, degré. Prend un tréma sur l'*i* aux deux prem. pers. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Nous graduïons, que vous graduïez*). Diviser en degrés, marquer des degrés sur : GRADUER *un cercle.* GRADUER *un baromètre.*

— Faire augmenter ou décroître par degrés : GRADUER *l'action d'une machine.*

— Conférer des degrés universitaires à : *Se faire* GRADUER *à Montpellier.*

GRADUS s. m. (gra-duss — mot lat. qui signif. *degré*). Antiq. rom. Mesure de longueur qui valait deux pieds et demi.

— Bibliogr. *Gradus ad Parnassum* ou simplement *Gradus*, Dictionnaire à l'usage de ceux qui font des vers latins : *Consulter, feuilleter son* GRADUS. ‖ *Gradus français*, Dictionnaire poétique de la langue française.

GRÆCINUS (Julius), sénateur romain, un des hommes les plus savants et les plus vertueux de son temps, né à Fréjus au commencement de notre ère, mort en 40. Il épousa Julia Procilla, dont il eut un fils, Julius Agricola, qui devait être le beau-père de Tacite. « Caligula le fit tuer, dit Sénèque, par la seule raison qu'il avait plus de probité qu'il n'est avantageux aux tyrans d'en trouver dans les citoyens. » Il avait composé deux livres sur la manière de cultiver la vigne; mais il ne nous en reste que de courts fragments conservés par Pline l'Ancien.

GRÆCOSTASE s. f. V. GRÉCOSTASE.

GRAEF (Jean-Georges), célèbre philologue allemand. V. GRÆVIUS.

GRAEFE (Charles-Ferdinand DE), chirurgien allemand, né à Varsovie en 1787, mort en 1840. Reçu docteur en 1807, il devint successivement conseiller de cour, médecin du duc d'Anhalt-Bernbourg, professeur et directeur de la clinique ophthalmique à Berlin (1811), chirurgien général de division en 1815, inspecteur de tous les hôpitaux militaires situés entre le Weser et la Vistule, médecin en chef de toute l'armée avec le grade de colonel, et enfin directeur de l'institut Frédéric-Guillaume et de l'Académie de médecine et de chirurgie. Ce chirurgien a puissamment contribué par ses travaux aux progrès de son art en Allemagne. On lui doit l'invention de plusieurs instruments de chirurgie, la découverte de diverses méthodes opératoires et le perfectionnement de la rhinoplastie. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de notione et cura angiectaseos labiorum* (1807); *Méthode pour la dilatation des vaisseaux* (1808); *Règles pour l'amputation des membres* (1812); *Répertoire des formules pathologiques de l'ophthalmie* (1817); *Rhinoplastie* (1818, in-4o, avec 6 planches). — Son fils, Albert de GRAEFE, né à Berlin en 1828, fit ses études de médecine puis se rendit à Paris,